

## **Demande de permis unique pour un parc de cinq éoliennes à SPRIMONT**

### **Brève description du projet**

---

<u>Projet</u> :	Construction et exploitation d'un parc de cinq éoliennes
<u>Localisation</u> :	entre les villages de Damré et Cornemont
<u>Situation au plan de secteur</u> :	Zone d'activité économique industrielle et zone agricole
<u>Demandeur</u> :	Green Tech Wind s.p.r.l.
<u>Auteur de l'étude d'incidences</u> :	CSD Ingénieurs+

### **Contexte de l'avis**

---

<u>Date de réception du dossier</u> :	22 septembre 2017
<u>Référence légale</u> :	Article R.82. du Livre I <sup>er</sup> du Code de l'Environnement
<u>Portée de l'avis</u> :	1) Opportunité du projet au regard des objectifs définis par l'article 1 <sup>er</sup> , § 1 <sup>er</sup> , alinéa 2 du CWATUP 2) Qualité de l'étude d'incidences sur l'environnement

## 1. AVIS SUR L'OPPORTUNITE DU PROJET

**La CRAT émet un avis favorable sur le projet éolien tel que présenté.**

La CRAT constate que le projet permet l'optimisation de l'utilisation du potentiel éolien du site et que l'implantation des éoliennes le long de l'autoroute participe au regroupement des infrastructures.

Elle constate en outre la bonne accessibilité du site vu sa localisation à proximité directe d'une entrée et d'une sortie d'autoroute et vu l'utilisation d'un chemin existant pour accéder aux mâts 3 à 5.

La CRAT constate également qu'une partie de l'énergie produite par deux de ces éoliennes seront directement consommée par deux entreprises situées au sein de la zone d'activité économique industrielle.

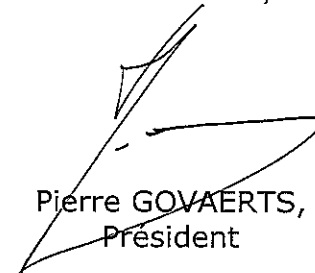
Vu la présence d'habitations isolées et de conciergeries à proximité du projet et vu également l'activité et la variété des chiroptères recensées à proximité du projet, la Commission insiste sur la mise en place de l'ensemble des bridages nécessaires afin de diminuer les nuisances sur les riverains et sur la biodiversité.

## 2. AVIS SUR LA QUALITE DE L'ETUDE D'INCIDENCES

**La CRAT estime que l'étude d'incidences est de bonne qualité.**

Elle souligne la clarté du document et relève qu'il analyse de façon complète les différents domaines environnementaux.

Pour la CRAT,



Pierre GOVAERTS,  
Président